

**Arrêté
portant nomination d'un chef d'unité au Laboratoire de Boulogne sur mer**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment son article R. 1313-18 ;

Vu la décision du 9 février 2011 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} octobre 2011, Madame Graziella BOURDIN est nommée Chef de l'unité Microbiologie des produits de la pêche .

Article 2

La directrice des ressources humaines est responsable de l'application du présent arrêté qui sera publié au *Registre des avis, actes et décisions* de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le

14 NOV. 2011



Marc MORTUREUX